

# L'évaluation et les disciplines

*Problèmes épistémologiques, méthodologiques et éthiques*

Jean-Claude Barbier, Centre d'économie de la Sorbonne,  
Université Paris 1

2<sup>e</sup> conférence méthodologique **IWEPS**, Namur  
7 décembre 2010

# Plan

- Introduction: l'évaluation des politiques, aspects sociologiques
- Sciences sociales et économie, fondements épistémologiques
- Illustration: sociologie/économie
- Questions professionnelles: standards de qualité et éthique

# Introduction

- *L'évaluation*: un métier, une profession?
- *L'évaluation*: un/des marché(s), une activité insérée dans la politique
- *L'évaluation*: des écoles/disciplines de facto concurrentes
- *L'évaluation*: une activité à définition relative selon les cultures politiques/institutions nationales..
  
- Les disciplines sont différemment insérées dans l'*activité* « évaluation des politiques et des programmes publics »
  
- *Pourquoi? Cela a-t-il des conséquences? Nos points communs de référence*

# Sciences sociales, fondements épistémologiques

- Psychologie, anthropologie, gestion..sociologie et science politique..économie
- Disciplines historiques/non-historiques
- Débats internes à chaque discipline
- La question du « poppérisme » et les positions relatives de l'économie et de la sociologie
- => **Conséquences** pour la pratique de l'évaluation: différences quant à
- \*\*administration de la preuve
- \*\*et causalité (types de)

# Sociologie et économie: participation à l'évaluation (1)

- *Le commun:*
- Le cœur de l'étude d'évaluation: recherche de l'impact (effets)
- Les méthodes: certaines sont communes: exemple= échantillons aléatoires et traitement; méthode dite « quasi-expérimentale », enquête statistique, etc...
- Suppose une « zone d'autonomie » (Leca) = proche de la « cité scientifique » (neutralité, Weber)

# Sociologie et économie: participation à l'évaluation (2)

- Le commun: la discussion et la concurrence
- Les différences internes aux disciplines
- Écoles, paradigmes...
  - Ex:
- Sociologie: empowerment evaluation/impact evaluation, ..
- Économie: modélisation ('empirical economic model')/experimental design ('program evaluation')

# Sociologie et économie: participation à l'évaluation (3)

- *Ce qui diffère:*
  - Les conditions de possibilité de la participation[?]
  - La participation de principe au conseil normatif
  - Plusieurs des méthodes (ex: ethnographie de terrain, contextualisation des discours, stratégies des acteurs...)
- Les usages: \*usage scientifique (académique)
- \* usage politique
  - Cela a-t-il des conséquences?



# Illustration: sociologie/économie

l'impact de la diminution de cotisations sociales sur l'emploi	Sociologie	Économie
Conditions préliminaires et institutionnelles	Position de principe: refus de la position normative; anticipation de la légitimité de la politique à apprécier; problème de la neutralité et de la liberté du chercheur  Refus de rédiger les recommandations	Économie: position de principe normative, aide à la décision, le chercheur n'est pas neutre dans les recommandations  anticipation de la légitimité de la politique à apprécier (?)
Prise en compte du contexte et de l'histoire	Prise en compte obligée du contexte et de l'histoire, des intérêt politiques et des acteurs(standard professionnel), relativisation	Contexte et histoire neutralisés
<b>Le cœur de l'étude d'évaluation</b>	Interviews de managers, responsables de ressources humaines; échantillons représentatifs selon stratification	Échantillons de firmes/données administratives, enquêtes
[zone d'autonomie- Leca]	Estimation sensibilité à réduction/effets d'aubaine	Techniques économétriques/estimation
	Mesure de l'impact	Mesure de l'impact
	Méthodes/résultats à discuter dans la communauté scientifique	Méthodes/résultats à discuter dans la communauté scientifique
<b>Usages des études (académique)</b>	Pas de publication <b>Analyse postérieure des résultats:</b> rapports entre acteurs: rapports de pouvoir, légitimité des politiques, instrumentalisation de l'évaluation...	Publication directe dans revues à comités de lecture
<b>Standards et éthique</b>	Codes de bonne pratique, standards de qualité, chartes	Codes de bonne pratique, standards de qualité, chartes

# Questions professionnelles: standards de qualité et éthique (1)

- L'adéquation des méthodes à la demande politique:  
impératif commun
- **Utilité (JCSEE)**
- **U5 Relevant Information** Evaluation information should serve the identified and emergent needs of stakeholders.  
**U6 Meaningful Processes and Products** Evaluations should construct activities, descriptions, and judgments in ways that encourage participants to rediscover, reinterpret, or revise their understandings and behaviors.  
**U7 Timely and Appropriate Communicating and Reporting** Evaluations should attend to the continuing information needs of their multiple audiences.  
**U8 Concern for Consequences and Influence** Evaluations should promote responsible and adaptive use while guarding against unintended negative consequences and misuse.



# American evaluation association

- (P. Rodgers, CIRCLE, Royal Melbourne Institute of Technology, Melbourne)
- AEA comments on proposed criteria for evidence of effectiveness of home visiting program models
- **I. Randomized Designs Are Not Necessarily Superior to Quasi-Experimental Designs in All Circumstances.**
- **II. Many Other Factors, Especially Real World Conditions and Fidelity of Implementation, Affect the Quality of Scientific Evaluation Evidence**
- **III. Other Evaluation Designs Can Support Causal Attribution, Especially**
- **When They Can Rule Out Other Potential Causal Factors.**
- **IV. Knowledge of Program Impact is Enhanced by Considering Multiple Studies and Using Mixed Methods**
- <http://www.eval.org/EPTF/aea10.eptf.visitation.comments.box.pdf>

# Questions professionnelles: standards de qualité et éthique (2)

- L'avis de la European Evaluation society (1997): « the importance of methodologically diverse approach to impact evaluation »
- La pluralité des méthodes d'administration de la preuve; des synthèses possibles (ex: *realistic evaluation...*)
- Réflexion en cours de la société française de l'évaluation (SFE): les types d'approche de l'impact (ex: *analyse de contribution; groupe de contrôle tiré aléatoirement; matching de cas; quasi-expérimentation; modélisation*)

# Questions professionnelles: standards de qualité et éthique (3)

- Le problème de la légitimité des politiques/démocratie
- La responsabilité personnelle/professionnelle des chercheurs en tant qu'évaluateurs: usages et mésusages
- Une éthique commune aux participants:
- Références internationales – ex: JCSEE: « Propriety criteria »
- Références nationales –ex Charte de la SFE, Guidelines UK evaluation society, SWEP, etc..

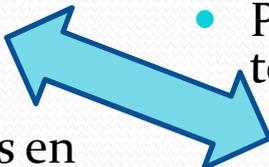
# Illustration: JCSEE

- *« Propriety standards »*
- **P1 Responsive and Inclusive Orientation** Evaluations should be responsive to stakeholders and their communities.
- **P2 Formal Agreements** Evaluation agreements should be negotiated to make obligations explicit and take into account the needs, expectations, and cultural contexts of clients and other stakeholders.
- **P3 Human Rights and Respect** Evaluations should be designed and conducted to protect human and legal rights and maintain the dignity of participants and other stakeholders.
- **P4 Clarity and Fairness** Evaluations should be understandable and fair in addressing stakeholder needs and purposes.
- **P5 Transparency and Disclosure** Evaluations should provide complete descriptions of findings, limitations, and conclusions to all stakeholders, unless doing so would violate legal and propriety obligations.
- **P6 Conflicts of Interests** Evaluations should openly and honestly identify and address real or perceived conflicts of interests that may compromise the evaluation.
- **P7 Fiscal Responsibility** Evaluations should account for all expended resources and comply with sound fiscal procedures and processes.

# Illustration: Charte de la SWEPE

- « **L'évaluation consiste en l'analyse** - en termes de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de cohérence, de durabilité et de viabilité. - des politiques, des programmes, des projets ou des fonctions, menée en vue d'améliorer la qualité des décisions, de mieux affecter les ressources et de rendre compte au citoyen. **Toute évaluation nécessite la collaboration et le dialogue de ses principaux participants, à savoir les mandataires, les évaluateurs, les bénéficiaires des politiques, programmes, projets ou fonctions, ainsi que les parties prenantes,** c'est-à-dire les particuliers ou les organismes qui s'intéressent à la politique ou au programme évalué ainsi qu'aux résultats de l'évaluation.
- « Ainsi comprise, l'évaluation **ne peut être qu'une démarche d'appropriation par les acteurs eux-mêmes** de la réflexion sur les pratiques et les résultats de la matière évaluée. Les indicateurs comme les analyses doivent être validés à chaque étape et l'évaluation doit permettre l'expression permanente. Ce qui doit caractériser l'évaluateur par rapport aux actions ou aux fonctions évaluées, c'est la modestie de sa démarche et non un rapport conflictuel avec ses interlocuteurs, qui débouchera toujours sur un échec de l'évaluation »

# Illustration: charte de la SFE

- **Pluralité**
  - L'évaluation s'inscrit dans la triple logique du management public, de la démocratie et du débat scientifique.
  - Elle prend en compte de façon raisonnée les différents intérêts en présence et recueille la diversité des points de vue pertinents sur l'action évaluée, qu'ils émanent d'acteurs, d'experts, ou de toute autre personne concernée.
  - Cette prise en compte de la pluralité des points de vue se traduit -chaque fois que possible- par l'association des différentes parties prenantes concernées par l'action publique ou par tout autre moyen approprié.
- 
- **Débat actuel:**
  - Principe régulateur ou applicable à toutes les formes d'évaluation
  - Double dimension de la pluralité:
    - \* apport cognitif indispensable
    - \* dimension politique de la participation/association
  - Nature de l'association des parties prenantes